

Monsieur le syndic et cher Daniel,
Monsieur le syndic et cher Grégoire,
Chère et chers collègues,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les invités,
Chers amis,
Mesdames et Messieurs,

Ceci étant dit: qu'est ce-que je fais ici? L'événement d'aujourd'hui consiste en une rencontre publique, lors de laquelle des remerciements, bien mérités, seront adressés à Daniel Brélaz. Il n'est pas exclu que celui-ci fasse lui aussi une intervention lors de laquelle – très brièvement, vous le connaissez – il dressera un panorama des métamorphoses de Lausanne. Et comme il parlera en dernier, il pourrait même appliquer une règle anthropologique universelle de réciprocité: après avoir reçu remerciements et félicitations, il pourrait en adresser lui-même.

Et moi, comment contribuer à ce moment? Si je considère la situation, je crois que les deux termes de l'alternative qui se présentent à moi, en la circonstance, sont: dois-je prononcer, en hommage à Daniel Brélaz un discours malicieux? Ou dois-je me comporter en orateur un peu moqueur? Pour ma contribution à l'ensemble, je soupçonne en effet que ma marge de manœuvre est faible et qu'il attend de moi un hommage à la fois amical et sarcastique, voire même champignacien – il est vrai que j'occupe assez souvent, au sein du collège municipal, la fonction de relecteur attentif aux anacoluthes et aux zeugmes.

Quelques envolées lyriques ont bel et bien valu à Daniel Brélaz des nominations à l'ordre du Grand Prix du Maire de Champagnac. Mais comme l'on sait, on ne peut pas être à la fois maire et syndic – c'est peut-être une des causes qui ont empêché Daniel Brélaz d'obtenir la distinction suprême. Et pourtant, il a fait des efforts. Je n'en mentionnerai qu'un. Cette forte parole a certainement pesé dans la décision du Conseil d'Etat vaudois de lui confier la présidence des t-1, dont le futur est fortement ferroviaire: «Nous savons parfaitement que si nous commettons des erreurs, certains se chargeront d'essayer de remettre les rouages du blocage dont ils sont spécialistes sur les rails.»

Cette sortie du 28 septembre 2009 est mémorable, et pas seulement pour la démonstration d'une grande connivence avec le monde de la mécanique et des transports publics, et particulièrement du rail. En effet, elle formule un aveu très rare pour un événement encore plus exceptionnel: le «nous» au nom duquel

parle Daniel Brélaz peut, malgré sa présence en son sein, commettre des erreurs. S'agissant de la Municipalité de Lausanne, le cas de figure est tellement improbable que sa mention relève plutôt d'un souci de l'exhaustivité logique que d'une description de la réalité ou de la mention d'une probabilité.

Mais bon, je vais passer de la logique à la statistique, domaine dans lequel Daniel Brélaz excelle, puisque, en bon mathématicien, il conjugue à merveille l'exactitude et l'approximation. Je vais me faire ici le porte-parole de celles et ceux qui apprécient, et même admirent Daniel Brélaz mais pas forcément 100% du temps et tout en ne prenant pas au sérieux 100% de ce qu'il dit. Je suis donc, grosso modo, représentatif de 100% de la population.

Pourquoi pas 100% du temps, pourquoi pas 100% de ce qu'il dit? Tout aussi clairement, Daniel Brélaz présente quelques défauts. Ainsi, dans un pourcentage significativement élevé des cas, bien que légèrement inférieur à 100%, il a une assez forte tendance à considérer que sa vérité est la réalité, et que la vérité des autres est spéculation, approximation, et en tout cas contraire au bon sens. Je vous ferai grâce d'exemples de ces occasions qui nous ont toutes et tous, à un moment ou l'autre, rendu Daniel Brélaz 100% exaspérant.

Vous voyez que je fais des efforts de quantification – pour tenter, bien sûr maladroitement, de me hisser à sa hauteur. Heureusement, il ne réussit pas toujours à nous impressionner. Exemple pris au hasard: moi. Je rappelle (mais je promets que c'est la dernière fois que j'en parle en public), comment Daniel Brélaz m'a présenté la situation en septembre 2005, au moment où il était question que je figure à ses côtés sur la liste de la Municipalité pour les élections en vue de la législature 2006-2011. En cet automne de désignation des candidats, peut-être pour me rassurer ou peut-être pour exprimer les limites de ses ambitions en matière d'accession d'un autre Vert à la Municipalité, Daniel Brélaz m'avait prédit environ 10% de chances d'être élu. C'était une sage manière de procéder, dans la mesure où il avait jugé probable que je reste sur le carreau, mais pas estimé complètement impossible que je sois élu. Au soir du premier tour, en février 2006, sa prédiction avait sensiblement évolué, puisqu'il voyait désormais pour moi 90% de chances d'être élu au second tour. Je dois à la vérité de dire qu'au fil de la campagne, son pronostic avait quelque peu progressé, mais il s'avère que, même pour un statisticien, la prévision électorale est plus confortable dès lors que les urnes ont livré un premier résultat.

En tout cas, Daniel Brélaz nous montre, par l'exemple, qu'il vaut mieux s'en tenir à des probabilités. A ma connaissance, il n'existe qu'une occurrence à l'occasion de laquelle il n'a pas pris la précaution d'assortir ses pronostics d'un pourcentage de chances de réalisation – son évaluation du nombre de dealers qu'il resterait à Lausanne à une certaine échéance. Le résultat montre la très grande difficulté, même pour lui, à garantir la réalisation de prévisions énoncées en nombres absolus.

Ceci étant dit, je quitte le domaine de l'ironie – ou du moins j'essaie. Tout aussi clairement, comme je ne veux pas moi-même monopoliser la parole, j'esquisserai en quatre points l'apport de Daniel Brélaz à la Municipalité, tel que j'ai pu le vivre et le percevoir.

Premièrement: certes, nous savons tous ou presque que Daniel Brélaz ne sait guère respecter l'ordre du jour et celui des tours de parole. Dans ces moments, les formules «indépendamment de ça» et «ceci étant dit» prévalent souvent: le président de séance se donne la parole indépendamment du souhait des membres du collège de l'obtenir dans un ordre prévisible; et il émet le signal fort qu'il estime que ce qui a été dit avant qu'il prenne lui-même la parole était du remplissage. Mais ces informalités présidentielles sont peu de chose face à son véritable apport au gouvernement de la ville: il a systématiquement témoigné d'une solidarité remarquable à l'égard des décisions de la Municipalité. Garant de la collégialité, il a soutenu loyalement ses membres et s'est montré d'une solidarité exemplaire à l'égard du collège municipal, en assumant les décisions prises et en défendant ses collègues, sans jamais les discréditer en public.

Deuxième remarque, qui a trait à sa personnalité. Daniel Brélaz est encore moins susceptible que moi, ce qui n'est pas peu dire. Même après des éclats, des rebuffades et des décisions qui lui sont contraires, il passe aux points suivants, fait table rase de la mauvaise humeur ou de la tension. Il présente l'immense qualité (pas toujours partagée dans le monde politique, même à la Municipalité de Lausanne) de n'être pas rancunier et de savoir laisser ses rognons de côté pour reprendre la discussion sur de nouvelles bases, non émotionnelles. Le paradoxe est évidemment qu'il exprime parfois cette sagesse sous une forme suffisamment polémique pour qu'elle ne calme pas les émotions des autres – mais c'est désormais leur problème.

Troisièmement, son intérêt pour le monde de l'énergie ne s'est jamais démenti. Le directeur des Services industriels qui vous parle doit souligner que la passion

dévorante du syndic pour cette question a toujours été couplée avec le respect de la marge de manœuvre du responsable des SIL. Même s'il est viscéralement impossible à Daniel Brélaz de ne pas se prononcer publiquement sur les questions énergétiques, il n'est jamais intervenu dans les affaires de la direction, sinon de manière constructive et respectueuse de son directeur (même s'il lui est arrivé d'exprimer quelque impatience face à la lenteur de réalisations de certains projets).

Et surtout, quatrième, Daniel Brélaz ose avoir des idées: il a une capacité toujours renouvelée de proposer des solutions hors des sentiers battus (ou des rails bloqués), de faire preuve d'une imagination mise tout entière au service de la collectivité. Cette imagination s'allie à l'amour des chiffres, qui ne sont pas que des outils au service d'arguments d'autorité. Ce sont aussi des moyens de comprendre et de faire évoluer la réalité. Les peccadilles pseudo-statistiques ne pèsent guère, ici. L'homme a une mémoire et une capacité de calcul que «tout le monde» (100% de la population qui s'intéresse à la question) lui envie. Et surtout, il met sa puissance de calcul et sa capacité à percevoir rapidement les dérivées, les effets de leviers et les équations péréquatives à plusieurs inconnues. Le mélange brélazien à son meilleur, c'est d'utiliser les outils de la raison, de la quantification et de la créativité, au service d'un idéal, idéal vert et idéal lausannois. S'il y a un moment de sincérité au premier degré dans ce discours malicieux, il est ici. Il est donc temps pour moi de clore, et de lui adresser un merci 100% vibrant.

JYP, 30 juin 2016